



Grenoble, le 1er juillet 2015

Communiqué de presse

VIGIPIRATE : le département de l'Isère au niveau "VIGILANCE"



Après 3 jours passés au niveau "Alerte Attentat", la posture VIGIPIRATE de nouveau en vigueur dans le département est celle de la VIGILANCE.

Ce niveau de vigilance repose sur un socle de mesures permanentes de sécurité qui s'appliquent à tous les grands domaines d'activité de la société (les transports, la santé, l'alimentation, les réseaux d'énergie, sa sécurité des systèmes d'information...),

Le plan VIGIPIRATE mobilise tous les acteurs concernés par la protection contre le terrorisme : l'État mais aussi les collectivités territoriales, les opérateurs économiques et l'ensemble des citoyens.

Nous sommes tous concernés par cette vigilance :

L'activité d'un individu ou d'un groupe qui paraîtrait anormale doit être signalée aux forces de l'ordre, aux patrouilles militaires ou aux services de surveillance et de sécurité du lieu dans lequel vous vous trouvez. Cette attitude citoyenne a déjà permis de déjouer des tentatives d'attentats et d'actes de malveillance.

Ayez les bons réflexes à tout moment :

<http://www.risques.gouv.fr/menaces-terroristes/le-plan-vigipirate>

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 07

communication@isere.pref.gouv.fr

twitter.com/Prefet38